

Réf: Dossier N° : 56341

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « ACADEMIE DU SERVICE COTE D'IVOIRE » en abrégé «ADS CI »

Siège social : ABIDJAN - COCODY 2 PLATEAUX 7è tranche, Lot 3701,
Ilot 301, 04 BP 1950 ABJ 04

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 29 Oct. 2018 reçus par Me KOUASSI Loukou Bertin, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 02 Nov. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « ACADEMIE DU SERVICE COTE D'IVOIRE » en abrégé «ADS CI ».

Objet: Conseils et accompagnement d'organisations ; formation ; étude de marché ; outsourcing intermédiation ; commerce et prestations de services divers. La prise de participation dans toutes entreprises, sociétés ivoiriennes ou étrangères, créées ou à créer ou ayant un objet similaire. Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières, et immobilières pouvant être nécessaires ou utiles à la réalisation et au développement des affaires de la société ou pouvant être rattachées directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - COCODY 2 PLATEAUX 7è tranche, Lot 3701, Ilot 301, 04 BP 1950 ABJ 04

GERANT: Madame KONE EPSE TIOUMOU DIEDO ANNICK PATRICIA.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-28465 du 02/11/2018 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°25998 du 02/11/2018

Pour Avis

Le CEPICI

